

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

AMENDEMENT

N ° CF235

présenté par
Mme Moutchou

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Sport, jeunesse et vie associative »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.